

Journée d'Etude : *Sorories et transmission familiale. France-Canada (Epoques moderne et contemporaine)*, 21 octobre 2022, Université de Lorraine, Metz-Saulcy.

On interrogera à l'occasion de cette rencontre « l'entité famille » pour savoir quelle sorte de continuité pouvait être envisagée lorsque la descendance d'un couple s'annonçait exclusivement ou massivement féminine. Mettait-on en oeuvre des stratégies de perpétuation ? Dans l'affirmative, en quoi pouvaient-elles consister ? Qui les mettait en œuvre ? Que devenait le patrimoine ? Et si une sorte de filiation par les femmes prenait d'une façon ou d'une autre le relais de la filiation par les hommes, sur quels supports matériels et symboliques la faisait-on reposer ? Les sœurs préservaient-elles, entre elles, des solidarités voulues par les parents ? Des conflits surgissaient-ils ? Quels liens conservaient-elles avec leurs consanguins proches et éloignés ?

Cette journée doit servir à poser les premiers jalons d'une réflexion plus générale sur la place des femmes dans la reproduction familiale, dans les sociétés rurales et urbaines, au Canada et en France, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. S'il existe une tradition maintenant ancienne d'études croisées relatives à la famille, illustrée notamment par les colloques franco-québécois réunis à l'initiative de John A. Dickinson, Gérard Bouchard et Joseph Goy (*Transmettre, hériter, succéder*, 1991 ; *Les exclus de la terre en France et au Québec*, 1997 ; *Famille et Marché*, 2001, *Familles, terres, marché*, 2002), il s'agit maintenant de s'interroger sur l'existence ou non d'un legs historique français, et lequel, dans la façon d'aborder la question du genre et de la reproduction familiale. Dans la longue durée, le caractère bilatéral égalitaire de la parenté, caractéristique des régions françaises septentrionales, a-t-il exercé une forte influence ? Comment les différents groupes sociaux ont-ils réagi à ces cas de figure familiaux, notamment en fonction des formes successorales des terres nobles (seigneuriales) ou roturières ? Il faudra pour cela d'abord s'assurer de la force et de la réalité du modèle en France, mettre en lumière son caractère « proto-féministe », spécialement dans les régions ayant donné de nombreux migrants, examiner la façon dont il a pris (ou non) racine en Nouvelle-France, et selon quelles modalités. Il s'agira ensuite de prendre la mesure des changements intervenus sous le régime britannique, présentant un modèle tout différent, à la fois dans la conception de ce que devait être la société conjugale et dans la façon d'envisager l'exercice du pouvoir domestique. Sans omettre à ce titre là le cadre juridique, l'entrée en vigueur de la « common law » ayant contribué à l'effacement des femmes dans les processus de dévolution.

La journée d'études propose plusieurs axes de réflexion

1. La transmission des biens matériels, des symboles et des valeurs. Cette transmission est-elle indifférenciée selon le sexe ? Les pratiques distinctes des éventuelles « lignées féminines » sont-elles reproduites sur plusieurs générations ?
2. Le réagencement du pouvoir lorsqu'il n'y a pas de descendant de sexe masculin (rôle accru des filles célibataires et des épouses ; modification du statut des parents dépourvus de descendance masculine).
3. Le maintien (ou pas) de solidarités héritées, mais aussi les ruptures, les conflits successoraux.

## **Modalités pratiques d'envoi de propositions**

Les propositions de collaboration seront adressées à Jérôme Viret et Benoît Grenier selon le calendrier ci-dessous. Les propositions devront inclure les données suivantes : nom, institution de rattachement, titre, résumé, mots-clés (3-5) et une brève notice bibliographique (200 mots). Les propositions de communication, d'une page d'environ 500 mots, pourront prendre la forme de propos généraux ou d'études de cas.

**Participation possible en présentiel ou en visioconférence.**

**Date limite d'envoi des propositions : 1<sup>er</sup> juillet 2022.**

**Avis du Comité scientifique : 15 juillet 2022**

**Date de la manifestation : 21 octobre 2022**

**Lieu : Université de Lorraine - Metz - Ile du Saulcy**

**Contacts :**

**Benoît Grenier**

**[Benoît.Grenier2@USherbrooke.ca](mailto:Benoît.Grenier2@USherbrooke.ca)**

**Jérôme Viret**

**[jerome.viret@univ-lorraine.fr](mailto:jerome.viret@univ-lorraine.fr)**